



## Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE  
FRANCOPHONE*

**Dakar, 4-5-6 février 2019**

---

### **Le rôle des politiques de réforme fiscale dans la détermination du comportement de conformité fiscale des acteurs de l'économie informelle**

Faustine KEDE NDOUNA

Dschang School of Economics, Centre de recherche de Microéconomie  
Appliqué (REMA), Dschang –Cameroon

faustine.kede@univ-dschang.org

Roger TSAFACK NANFOSSO

Professeur titulaire des Universités,

Directeur du REMA, Dschang –Cameroon

infos@tsafack-nanfosso.com

Jean Aristide BILOA

LAREM-CEREG, Université de Yaoundé II-Soa, Yaoundé-Cameroon,  
Faculté des Sciences Économiques et Gestion (FSEG),

essaristid@yahoo.fr

---

**RÉSUMÉ** *Cette étude a pour objectif de déterminer les facteurs qui peuvent pousser les acteurs de l'économie informelle à adopter des comportements de conformité fiscale au Cameroun. Grâce à l'enquête Afrobarometer, nous estimons par la méthode des Maximum de vraisemblance une équation logit binaire de l'attitude de conformité fiscale (ACF). Il ressort de cela que plus d'individus se révèlent avoir une attitude de non-conformité fiscale dans le secteur informel par rapport au secteur formel. En particulier, les travailleurs informels de sexe masculin ont moins de 6% de chance que les femmes d'avoir une bonne ACF. Par ailleurs, l'augmentation de 1% des contrôles de vérification du paiement effectif des impôts accroît de 24% les chances des travailleurs informels d'avoir une meilleure ACF, alors que la réduction de 1% de la corruption dans les institutions entraîne une augmentation de 2% de l'ACF des individus. D'où la nécessité de simplifier le système fiscal et d'augmenter la confiance envers les institutions pour accroître le paiement des impôts par les travailleurs informels..*

**MOTS CLÉS** *conformité fiscale, perception, attitude, travailleurs informel.*

*Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes*

*subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

Pour citer ce document :

Kede Ndouna, F. ; Tafack Nanfosso, R. ; Biloa, J. A. 2019. « Le rôle des politiques de réforme fiscale dans la détermination du comportement de conformité fiscale des acteurs de l'économie informelle », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 735-761 pages.

## **I. Introduction**

Le paiement des impôts est un droit civique reconnu de tous et dont tous les citoyens devraient s'acquitter. Cependant, beaucoup d'individus dans les pays africains tardent à s'y atteler et en particulier, ceux qui exercent des activités informelles (Coolidge et al., 2009). Or ce que les individus peuvent et sont disposés à payer dépend de la perception qu'ils ont de l'impôt, des réformes de l'administration fiscale, et des mesures administratives (Fjeldstad, 2012). Pour améliorer la collecte des impôts et taxes, le gouvernement a donc besoin de comprendre la façon dont les contribuables perçoivent la fiscalité.

Toutefois, peu d'études s'attardent à comprendre le point de vue des contribuables sur la fiscalité ou leur attitude et leur comportement de conformité fiscale. Dans cette optique, il est nécessaire de comprendre les raisons qui peuvent stimuler les travailleurs informels en particulier à payer leurs impôts afin d'informer les décideurs politiques sur la meilleure méthode pour étendre la politique fiscale aux acteurs de l'économie informelle. Ainsi, le gouvernement pourra retenir les actions à mener pour renforcer le paiement des impôts et assurer sa légitimité.

Sur le plan théorique, le non-paiement des impôts ou la non-conformité fiscale s'explique d'abord par les lourdeurs administratives et les coûts de conformité fiscale (Afrobarometer, 2017). Cet axe de recherche a conduit les gouvernements à mettre en place des politiques de réforme fiscale visant à alléger la fiscalité et à inciter les entrepreneurs informels à rejoindre la légalité (Chipeta, 2002).

Empiriquement, des études (Kira, 2017 ; Gahramanov, 2009 ; Araujo-Bonjean et Chambas, 2003 ; Gautier, 2000 ; Yitzhaki, 1974) identifient la fiscalité comme la principale contrainte qui empêche la formalisation des entreprises et des emplois et qui favorise l'évasion fiscale. Ces analyses recommandent donc principalement d'amenuiser la complexité du système fiscal et de réduire les coûts administratifs réputés comme les principales causes du non-paiement des impôts.

Cependant, concernant spécialement les acteurs de l'économie informelle, certaines études (Coolidge et Llic, 2009 ; Nguimkeu, 2014) abordent ces questions de manière partielle grâce à des analyses de statistiques comparatives. Compte tenu du caractère hétérogène de leurs revenus et de leurs activités, ils ne parviennent pas pour autant à

trouver un consensus qui permette d'expliquer le comportement de non-conformité fiscale des entreprises et des travailleurs informels.

Pour favoriser la conformité fiscale des entreprises et des emplois informels au Cameroun, l'État a instauré avec le soutien des organisations internationales, diverses actions de simplification du système fiscal et de sécurité sociale et la réduction des coûts de conformité qui sont censés conduire à terme à une transition des entreprises et emplois vers le secteur formel et à une amélioration des recettes fiscales (BIT, 2016). Il s'agit de la mise en place des régimes fiscaux simplifiés pour les PME, (immatriculation à l'Impôt Libératoire et au Régime Simplifié) et du régime de sécurité sociale rendu d'application volontaire (par l'immatriculation à la CNPS) (Akinboade, 2015).

En outre, diverses structures telles que le Centre de Formalité et Création d'Entreprises (CFCE), l'Agence de Promotion des PME (APME), l'Centre de Gestion Agréé (CGA), la Banque Camerounaise des PME (BCPME) ont pour objectifs d'accompagner les acteurs informels dans les démarches administratives relatives à la conformité fiscale d'une entreprise (Tamba, 2015). Ces réformes n'ont pourtant contribué qu'à l'immatriculation de 4% des entreprises auprès de l'administration fiscale, entre 2005 et 2010, et à 5,6% des emplois (BIT, 2016). Ce qui implique que, malgré la simplification des procédures et la réduction des coûts, la conformité fiscale des individus exerçant une activité informelle ne s'est pas améliorée. Ce facteur n'est donc pas le seul à réduire la conformité fiscale dans le secteur informel.

Tout au contraire, la plupart croit que le paiement des impôts n'est pas obligatoire (45%), ou ils ignorent tout simplement les procédures et le type d'impôt qu'il faut payer (27,4%). De même, leur consentement à payer dépend de l'utilisation qui est faite de l'impôt, et de la structure qui perçoit l'impôt (5,9%). En outre, cette étude montre que les perceptions que les individus ont du système fiscal, de l'administration fiscale, leurs croyances et l'environnement socio-institutionnel, sont autant de facteurs qui sont susceptibles de jouer un rôle significatif dans le comportement de conformité fiscale des entreprises informelles (INS, 2010).

S'il est établi que plusieurs études empiriques ont examiné le comportement et les attitudes des contribuables face au système fiscal, la plupart de ces analyses se sont cependant limitées aux activités formelles. Il n'existe probablement pas encore une

étude qui analyse le comportement des travailleurs informels face au système fiscal et encore moins dans le cas spécifique du Cameroun.

Cette étude contribue à apporter une réponse aux problèmes relatifs aux déterminants de la conformité fiscale des acteurs informels, par une analyse du rôle que joue la perception du système fiscal en général et de la société en particulier dans leur comportement de conformité auprès de l'administration fiscale. De manière spécifique, nous évaluons l'impact des facteurs individuels et institutionnels sur un facteur singulier de la formalisation, à savoir la conformité fiscale. Nous déterminons également les facteurs qui favoriseraient la conformité fiscale des individus exerçant une activité informelle.

Dans le reste du papier nous présentons une revue de la littérature sur la relation entre la perception du système fiscale par les entrepreneurs et la conformité fiscale (section 2) suivis des données de l'étude (section 3) et de la démarche empirique utilisée (section 4) avant de présenter les résultats des analyses et de conclure (section 5).

## **II. Revue de la littérature sur les déterminants de la conformité fiscale des activités informelles**

La littérature économique sur la conformité fiscale situe les problèmes de la non-conformité fiscale des activités informelles bien au-delà des questions de leur simple fiscalisation. En effet, tandis que la théorie de l'analyse avantages-coûts explique la non-conformité fiscale par les contraintes économiques, la théorie du changement fiscal trouve une explication sociologique et même psychologique au non-paiement des impôts ou à la non-conformité fiscale par les individus en général (Yesegat et Fjeldstad, 2016 ; Coolidge et al., 2009).

### **II.I. Les facteurs économiques de la non-conformité fiscale des activités informelles**

La question de la fiscalisation des activités informelles se situe dans la lignée des travaux qui s'interrogent sur le potentiel de fiscalisation de ces activités et sur leur capacité à financer une partie des ressources publiques et à réduire la pression fiscale sur les entreprises modernes. Le débat sur la fiscalisation ou non des activités informelles trouve une réponse positive à travers la théorie de l'analyse avantages-coûts, qui présente l'informalité comme étant causée par trois phénomènes : une

intention d'évasion ou de fraude fiscale, la faiblesse du revenu issu des activités informelles et la complexité du système fiscal.

*i) L'intention d'évasion fiscale*

De nombreux travaux empiriques (Kira, 2017 ; Gahramanov, 2009 ; Araujo-Bonjean et Chambas, 2003 ; Gautier, 2000 ; Yitzhaki, 1974) ont en effet contribué à affirmer, que l'informalité était une évasion fiscale pour ceux qui souhaitent dissimuler leurs activités aux autorités administratives. Pour ces auteurs, l'intention d'évasion fiscale explique la non-conformité fiscale des acteurs de l'économie informelle. La théorie de la conformité fiscale trouve ses origines dans le modèle d'Allingham et Sandmo (1972) sur l'évasion fiscale à travers la non-déclaration des revenus imposables. Les auteurs établissent que les contribuables font une analyse entre l'utilité qu'ils tirent lorsqu'ils ne déclarent qu'une partie de leurs revenus et le taux de pénalité associé à la probabilité d'être pris.

*ii) La complexité du système fiscal*

La littérature économique évolue de la question du potentiel de taxation du secteur informel à celle de la méthode. La méthode de taxation des entreprises informelles conduit les chercheurs à s'interroger sur l'efficacité des politiques fiscales dans le secteur informel. La plupart des méthodes retenues sont basées soit sur la taxation directe (Ebifuro et al., 2016) ou alors sur la taxation indirecte (Fomba, 2012).

Mwakalobo (2015) propose l'informatisation de la perception des impôts, grâce à une meilleure communication et à la mise en place d'une plus grande application de la réglementation en plus de l'expansion de l'assiette fiscale. L'auteur démontre ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication va améliorer la collecte des recettes fiscales et générer plus de revenus dans les pays en développement.

D'autres chercheurs pensent que le non-enregistrement auprès des institutions fiscales ou la non-conformité est due à la complexité de la législation fiscale plutôt qu'à une réelle intention d'évasion fiscale (Araujo-Bonjean et Chambas, 2004 ; Gahramanov, 2009 ; Yetna, 2009).

### *iii) La faiblesse des revenus issus des emplois informels*

La troisième cause de la non-conformité fiscale des acteurs de l'économie informelle évoquée dans les travaux existants serait la faiblesse des revenus issus de ses activités, et les taux d'imposition élevés imposés par l'administration fiscale. Yitzhaki (1974) est le premier à tester l'hypothèse selon laquelle des taux d'imposition plus élevés encourageraient sans ambiguïté la conformité fiscale.

Pourtant, en ce qui concerne les activités informelles, ces analyses concluent que leur fiscalisation est limitée par les coûts d'enregistrement des petits contribuables et les coûts de recouvrement pour les administrations fiscales (Loeprick 2009). Parce qu'au-delà de la faiblesse des revenus individuels issus de la fiscalisation de ces activités, il existe des coûts liés au recouvrement des impôts et des charges administratives liées à la surveillance et à la comptabilisation de ces unités qui ne peuvent pas être couverts par les revenus issus de leur fiscalisation (Araujo- Bonjean et Chambas, 2003).

Il est évident que les entrepreneurs informels cherchent à se soustraire pour la plupart à l'impôt, car une entreprise dont le taux de taxation théorique est élevé sera plus disposée à évoluer de façon informelle, et vice versa. Les travaux de Coolidge (2009) démontrent dans ce sens que « si les coûts de formalisation, y compris les coûts de la conformité fiscale, sont réduits, les entreprises vont se formaliser afin de bénéficier des avantages de la formalisation ».

Ces résultats sont renforcés par les travaux de Djankov et al. (2010), qui soutiennent qu'un taux de fiscalisation élevé inciterait les entreprises informelles à le rester, tandis qu'une baisse du taux d'imposition serait positivement corrélée avec une augmentation du nombre d'entreprises enregistrées. Plusieurs travaux ont ainsi proposé de réduire les taux d'imposition et les coûts administratifs pour faciliter la formalisation des activités informelles.

Il ressort que ces études ont permis de souligner l'importance des coûts de formalisation, des risques de l'informalité, et la mise en place des politiques de réformes fiscales minimisant ces coûts comme principaux facteurs de la conformité fiscale. Toutefois, aucune d'entre elles n'a réussi à expliquer pourquoi les individus ne payent toujours pas les impôts et taxes. Globalement, ces analyses aboutissent à la conclusion que les individus possèdent une diversité de caractéristiques qui

influencent leur comportement de conformité fiscale au-delà de l'environnement économique et social.

Ces caractéristiques devraient par conséquent être prises en compte par l'administration fiscale lors de l'élaboration des politiques fiscales (Alm et al., 2012). Ces variables ne sont connues que des contribuables. Elles ont trait à la perception qu'ils ont de l'administration fiscale quant à leur confiance, leur sérieux, les risques de pénalités et les sanctions associées avec le contrôle, la compréhension des exigences réglementaires, entre autres. Tous ces facteurs sont susceptibles d'influencer la conformité fiscale des entreprises.

Un autre axe théorique s'est attelé à étudier les raisons de la conformité fiscale en lieu et place des facteurs de la non-conformité (Coolidge et al., 2009). Malheureusement, la prise en compte de ces facteurs dans les études sur la fiscalité des entreprises pose un problème de données. Les études sur la conformité fiscale ont résolu ce problème grâce à l'utilisation des variables proxy de la conformité fiscale, notamment dans les enquêtes Afrobarometer.

## **II.II. Les facteurs psychologiques et institutionnels de la non-conformité fiscale**

### ***i) Les facteurs psychologiques***

L'échec des théories de la fiscalisation des entreprises informelles par la réduction des coûts de la conformité fournit une explication aux attitudes de conformité fiscale des individus par les facteurs psychologiques et institutionnels en plus des facteurs économiques (Allingham et Sandmo, 1972 ; Coolidge, 2009 ; Fjeldstad, 2016). Une littérature s'est développée pour expliquer que les comportements des entreprises et des individus peuvent être influencés par les facteurs autres que les facteurs économiques, notamment les facteurs psychologiques et sociaux tels que les caractéristiques individuelles, l'environnement socio-institutionnel, les perceptions, les croyances, etc.

Ces analyses soulignent qu'il existe certains traits psychologiques de l'individu et des conventions sociales qui peuvent affecter la décision de conformité des individus. Dans ce sens, certains travaux montrent que la perception qu'un individu a du système fiscal peut être influencée par celle de sa communauté, ou par les avantages qu'il tire d'un système fiscal. Ces travaux identifient l'opinion que les individus ont du système fiscal comme un facteur non négligeable du comportement fiscal des entreprises.

Ainsi, Pappada et Zylberberg (2017) trouvent qu'il existe une relation positive entre le changement du taux d'imposition et la conformité fiscale des entreprises. Les auteurs remarquent qu'un système fiscal austère basé par exemple sur l'augmentation du taux d'imposition malgré le faible développement du système financier serait inefficace pour faciliter la conformité fiscale des entreprises.

Par ailleurs, une augmentation efficiente de la taxe dépend essentiellement du nombre et de la taille des entreprises qui sont à la fois indifférents à la déclaration de leurs activités et de celles qui sont totalement informelles. Ainsi, les entreprises vont ajuster la déclaration de leur activité en fonction de l'augmentation ou non du taux d'imposition. En conséquence, Pappada et Zylberberg (2017) concluent que les économies avec un faible développement du système financier et fiscal devraient implémenter une politique fiscale basée sur la taille des entreprises et exempter les entreprises qui souhaitent déclarer leur activité.

Il existe de nombreuses preuves empiriques d'une certaine morale dans la fiscalité. Néanmoins, des travaux confirment une diversification des comportements de conformité fiscale selon la culture, le pays, et même le type d'activité. Certains pays ont une plus grande culture de la taxe que d'autres. En ce sens, Alm et Torgler (2006) montrent dans une étude aux USA, que la taille de l'économie souterraine est négativement associée au degré de moral des impôts et à la conformité fiscale.

Coolidge et Llic (2009) trouvent une relation significative entre les différents aspects du comportement des entreprises informelles et la probabilité de conformité fiscale. Pour eux, les perceptions que les entreprises informelles ont sur les contrôles et les pénalités, sont négativement associées à la probabilité de conformité fiscale, alors que la perception qu'ils ont d'être repérés augmente cette probabilité.

Pourtant, Williams et al. (2015) contestent ce point de vue, en montrant que les déterminants majeurs du niveau d'informalité des entreprises sont les caractéristiques des entrepreneurs et de leurs entreprises (notamment, le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, et le niveau de revenu), plutôt que leurs motivations (notamment le taux d'imposition élevé, la corruption, l'absence de confiance envers le système fiscal) ou l'environnement institutionnel, qui les empêchent de se formaliser. Le degré d'informalité est mesuré à travers l'adhésion à l'une des formes d'enregistrement à deux critères (faible degré d'informalité), ou aux trois critères que sont

l'enregistrement auprès de l'administration fiscale, le statut de l'entreprise ou l'accès à un compte bancaire.

S'il est vrai que la conformité fiscale peut être influencée par les expériences personnelles des individus dans le paiement des taxes, il n'en demeure pas moins vrai que ces facteurs ne sont pas les seuls (Isbell, 2017 ; Fjeldstad, 2012). Par ailleurs, aucun consensus n'a encore été trouvé quant aux facteurs qui pourraient affecter la conformité fiscale des entreprises informelles, à cause notamment de l'hétérogénéité des emplois et des niveaux de revenus (Nguimkeu, 2014). En fait, d'autres travaux (Doerrenberg, 2015 ; Ali et al., 2014 ; Isbell, 2017), présentent certains facteurs de la gouvernance notamment la perception de la corruption et la confiance envers les autorités fiscales qui affectent significativement le comportement de conformité fiscale des entreprises.

#### *ii) Les facteurs institutionnels*

Pour Doerrenberg (2015), les causes de la non-conformité fiscale ou de l'évasion fiscale sont liées à la qualité des institutions et l'utilisation qui est faite de la taxe. L'auteur soutient que, l'utilisation qui est faite de l'impôt prélevé sur le revenu joue un rôle important dans l'amélioration de la conformité fiscale. Doerrenberg (2015) évalue l'effet de l'utilisation de la taxe sur la conformité fiscale grâce à une analyse expérimentale. Ce faisant, il parvient à la conclusion que la conformité fiscale est plus élevée dans les groupes où les revenus sont utilisés pour faire de la recherche et pour les dons par rapport aux groupes dans lesquels le gouvernement effectue des transferts.

Le paiement des taxes donne accès à un certain nombre de services qui dépendent notamment de la nature des activités. La théorie du changement fiscal soutient que l'offre de biens publics peut renforcer le degré de conformité des individus (Alm et al., 1992). Plusieurs travaux démontrent ainsi que l'offre de biens peut encourager les citoyens dans le paiement des impôts ou les décourager. Ali et al. (2016) soulignent que ceux qui sont satisfaits par les services publics sont plus à même de supporter le paiement des taxes. Isbell (2017) argue que l'évaluation positive de la performance du gouvernement en place notamment à travers l'élection, la justice, la réduction de la pauvreté, le comportement des leaders politiques est positivement associée à une plus grande conformité fiscale.

En définitive, il ressort de cela que les études existantes ont largement contribué à analyser les attitudes qui favorisent le comportement de conformité fiscale des Petites et Moyennes Entreprises, mais aucun consensus n'a encore été trouvé en particulier sur le comportement fiscal des entreprises. La conformité fiscale des entreprises est influencée par les perceptions des individus, des institutions, de l'administration fiscale, par l'environnement social et certaines expériences individuelles dans le paiement des taxes.

Cependant, aucune étude n'a réussi à trouver les facteurs qui affectent les attitudes de non-conformité fiscale des entreprises informelles. Cette lacune est due au fait que peu d'études se concentrent sur l'incidence de la conformité fiscale des acteurs du secteur informel, parce qu'il n'existe aucun consensus sur la fiscalisation des entreprises informelles et encore moins sur leur méthode de conformation, ce qui fait l'objet de cette étude.

### **III. Analyse économétrique des déterminants de la conformité fiscale dans l'emploi informel au Cameroun**

#### **III.I. Choix du modèle, spécification et procédure d'estimation du modèle**

##### ***i) Modélisation***

Le modèle utilisé dans cette étude est tiré des analyses de Ali et al., (2014) sur la conformité fiscale dans quatre pays, à savoir l'Afrique du Sud, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda ; Williams, et al. (2015) sur le degré de formalité et Coolidge et als., (2009) sur la conformité fiscale dans les activités informelles.

Ainsi, à la lecture de ces travaux et à la lumière des différentes théories convoquées plus haut, pour mettre en exergue les déterminants du comportement de conformité fiscale, l'utilisation ou l'estimation d'un modèle logit est très usitée. Ceci peut être justifié par le caractère dichotomique de la variable dépendante (prends deux valeurs 1 ou 0).

En général, il s'agit d'un modèle du type :

$$\Pr(ACF_i) = \sigma_1 + \sigma_2 X + \sigma_3 Y + \sigma_4 Z + \varepsilon_i$$

$ACF_i$ : Attitude de conformité fiscale de l'individu  $i$ ,  $X$  Caractéristiques individuelles,  $Y$  caractéristiques institutionnelles et autres variables de contrôle,  $Z$  variables permettant de capter l'effet région,  $\sigma_i$  vecteur des coefficients à estimer,  $\varepsilon_i$  le terme d'erreur.

## ii) *Méthode d'estimation*

La modélisation des variables qualitatives nécessite l'utilisation des modèles particuliers tels que : les modèles logit et probit. Ces derniers sont des cas particuliers des modèles dichotomiques univariés tandis que le modèle Tobit est un modèle intermédiaire entre les modèles qualitatifs et le modèle linéaire général. Conformément aux résultats d'Amemiya (1985) les coefficients du logit sont presque égaux à 1,6 fois ceux du probit.

Les modèles dichotomiques probits et logits admettent pour variables expliquées non pas un codage quantitatif associé à la réalisation d'un événement (comme dans le cas de la spécification linéaire), mais plutôt la probabilité d'apparition de cet événement conditionnellement aux variables exogènes (Hurlin, 2003). L'application de ces modèles tient compte de la nature dichotomique de la variable expliquée. Toutefois nous allons pencher vers une spécification d'un modèle logit car généralement la recherche des facteurs qui affectent les décisions rend plus appropriée l'application de ce type de modèle. Un autre intérêt du modèle logistique réside dans la transformation des coefficients avec pour but d'obtenir les odds ratios (rapport de chance) et dont une interprétation pertinente.

Les paramètres d'intérêt du modèle logit sont estimés en utilisant la méthode du maximum de vraisemblance. Selon les hypothèses standard des modèles non linéaires, l'estimateur du maximum de vraisemblance (MLE) est consistant, asymptotiquement normal et efficace (Amemiya, 1985).

## III.II. Données et variables

### i) *Données*

Les données utilisées dans cette étude sont issues de la série 6 des enquêtes du groupe panafricain de recherche Afrobarometer, réalisées dans 36 pays du continent. Au niveau du Cameroun, cette étude a été pilotée par le Centre de Recherche en Économie et Gestion (CEREG) de l'Université de Yaoundé II-Soa. Le questionnaire utilisé a permis de recueillir des informations sur le paiement des taxes, la perception de la corruption, la perception de l'action gouvernementale, etc. Ainsi, environ 1200 individus ont été enquêtés au hasard. Cette enquête examine les disparités dans les comportements des individus vis-à-vis de la conformité fiscale, avec pour objectif de déterminer les politiques efficaces qui peuvent améliorer le paiement des impôts et taxes, en particulier pour les entreprises informelles.

**Tableau 1 : variables retenues dans l'étude**

<b>Variables</b>	<b>Définition</b>
<b>VARIABLES EXPLIQUÉES</b>	
<b>La probabilité de conformité fiscale (mesurée par son attitude de conformité fiscale)</b>	0 si l'individu a une attitude de conformité fiscale, 0 sinon L'individu a une attitude de conformité fiscale s'il répond par « pas mauvais et punissable », et une attitude de non-conformité fiscale s'il répond par « mauvais, mais compréhensible ou pas du tout mauvais ».
<b>VARIABLES EXPLICATIVES</b>	
<b>Nature de l'activité Entreprise informelle Emplois informels</b>	1 si l'individu déclare avoir une activité non enregistrée 0 sinon 1 si l'individu exerce une activité informelle 0 sinon
<i>Les caractéristiques individuelles</i>	
<b>Âge</b>	Âge révolu du promoteur (en années)
<b>Sexe</b>	1 = si le gérant est de sexe masculin, 0 = sinon
<b>Expérience professionnelle</b>	Le nombre d'années d'expérience professionnelle du propriétaire dans le même secteur informel ou formel.
<b>Éducation</b>	Niveau d'éducation du promoteur de l'entreprise
<b>La religion</b>	La religion du promoteur 1 Catholique 2 Christianisme 3 Musulman
<i>Les caractéristiques institutionnelles</i>	
<b>Offre de services publics Infrastructures</b>	1 si oui 0 sinon

---

<b>Protection contre le crime, Services de base (santé et éducation) Méthode de paiement des impôts La localisation des services des impôts</b>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

---

<i>La légitimité de la taxe</i>	
<b>Confiance envers les institutions</b>	1 si l'individu a confiance dans les institutions 0 sinon
<b>Perception de la corruption</b>	1 s'il perçoit le système comme corrompu, 0 sinon
<b>Connaissance du système de taxation</b>	1 s'il a des connaissances sur le système fiscal, 0 sinon
<b>Utilité de l'impôt</b>	1 si l'individu pense que le paiement de l'impôt est utile 0 sinon
<i>Obstacles à l'enregistrement</i>	
<b>Perception du paiement des impôts ou les frais administratifs</b>	
<b>Perception du système fiscal</b>	
<b>Perception du rôle de l'impôt</b>	
<b>Perception de l'administration fiscale</b>	
<i>Variables de contrôles</i>	
<b>La région</b>	
<b>Le sexe</b>	1 = si le gérant est de sexe masculin, 0 = sinon
<b>Le secteur d'activité</b>	Référence 1 = si l'entreprise se trouve dans la branche de l'industrie, 0 = sinon 1 = si l'entreprise se trouve dans la branche du commerce, 0 = sinon
<b>La taille de l'entreprise</b>	Nombre de personnes travaillant pour l'entreprise
<b>L'âge de l'entreprise</b>	Nombre d'années d'existence de l'entreprise
<b>L'emplacement de l'activité</b>	Ville où est située l'activité
<b>Capital de l'entreprise</b>	Montant estimatif du capital initial

*Source : Auteur à partir des données d'Afrobarometer (2014/2015)*

### **III.III. Évaluation statistique de l'attitude de conformité fiscale au Cameroun : cas des acteurs informels**

La perception qu'ont les individus du paiement des impôts et des taxes ou des formalités administratives permet de distinguer une attitude de conformité fiscale ou d'une attitude de non-conformité fiscale. Pour appréhender la conformité fiscale, les travaux empiriques utilisent des enquêtes directes, qui ne permettent pas de déterminer les intentions réelles des individus lorsqu'on leur pose la question directement. Pour contourner ce problème, l'enquête Afrobarometer utilise des questions indirectes aux individus sur d'autres personnes, notamment leur entourage. Cette technique permet assez facilement de connaître leur opinion en ce qui concerne le non-paiement des impôts.

Par conséquent, l'on considère qu'un individu a une attitude de non-conformité fiscale lorsqu'il répond à la question de savoir ce qu'il pense des personnes qui ne paient pas leurs impôts par « pas du tout mauvais » et /ou « mauvais, mais compréhensible », « ne sais pas » ; a contrario, l'individu est qualifié d'avoir une attitude conforme, lorsqu'il répond par « mauvaise et punissable ». Il ressort que 6% des individus ont répondu par « pas du tout mauvais », 20% par « mauvais, mais compréhensible », 70% par « mauvaise et punissable » et enfin, 4% par « ne sais pas ». Ce qui implique que plus de 70% des individus enquêtés semblent avoir une bonne attitude de conformité fiscale, tandis que seuls 30% ont une attitude de non-conformité fiscale.

### ii) Les caractéristiques du système fiscal

**Tableau 2: Difficultés de savoir quel type d'impôt payer**

Modalités	Ensemble en (%)	Employeur			
		Travailleur indépendant en (%)	Secteur privé en (%)	Organisation non gouvernementale ou société civile en (%)	Gouvernement en (%)
<b>Très facile</b>	4.8	5.3	4.8	2.4	2.8
<b>Facile</b>	22.3	21.7	21.2	33.8	24.4
<b>Difficile</b>	37.1	35.7	39.7	48.5	38.3
<b>Très difficile</b>	26.5	28.2	22.1	12.3	26.8
<b>Ne sais pas</b>	9.3	9.1	12.2	3.1	7.7

*Source : Auteur à partir des données de Afrobarometer (2014/2015)*

On constate également la méconnaissance du type d'impôt à payer et des formalités administratives à remplir réduisent le paiement des impôts et les individus ne trouvent pas très difficile de fuir leur devoir de citoyens dans la mesure où il n'existe pratiquement aucune contrainte et aucun contrôle de l'effectivité du paiement des impôts. Les raisons évoquées sont les suivantes : la perte de confiance en l'État et les institutions qui le représentent, notamment les institutions de collecte des impôts et la croissance de la corruption. Cette analyse statistique ne permet pas de comprendre quels sont les facteurs qui peuvent réellement affecter la conformité fiscale et dans quelle proportion. Il convient donc d'effectuer une analyse économétrique qui permettra de déterminer l'effet de chaque facteur sur l'attitude de conformité fiscale.

**iii) La confiance envers les institutions**

Le questionnaire de l'enquête Afrobarometer 2014/2015 permet de déterminer les difficultés rencontrées par les individus qui peuvent influencer l'attitude de conformité fiscale et leur connaissance du type d'impôt à payer et des formalités administratives à remplir. La méconnaissance du type d'impôt à payer et du système administratif en général réduit le paiement des impôts et donc la conformité fiscale, ou alors augmente la non-conformité fiscale.

De manière globale, l'analyse du système fiscal se fait à travers l'évaluation du degré de confiance dans les institutions étatiques, la perception de la corruption au sein de ces institutions et la confiance en les agents chargés de la collecte des impôts.

**Tableau 3 : La confiance envers les institutions responsables de la collecte des impôts**

<b>Modalités</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion</b>
<b>Pas du tout</b>	392	0.33
<b>Juste un peu</b>	314	0.262
<b>Moyenne</b>	238	0.1983
<b>Confiance totale</b>	102	0.085
<b>Ne sait pas</b>	154	0.13
<b>Nombre d'observations</b>	1200	1

*Source : Auteur à partir des données de Afrobarometer (2014/2015)*

Le tableau 3 représente la confiance que les individus accordent aux institutions responsables de la collecte des impôts. Il ressort que sur plus de 1200 individus, plus de 33% déclarent ne pas avoir du tout confiance dans ces institutions, 26% leur accordent « un peu » leur confiance (19% en moyenne), tandis que 8% seulement leur font « confiance », et 13% n'ont pas d'opinion. Ce qui veut dire que la grande majorité 69% ne leur font pas confiance, et ce manque de confiance peut les conduire à ne pas payer leurs impôts.

*iv) Appréciation de la corruption au sein de la structure responsable de la collecte des impôts et taxes*

**Tableau 4. Corruption et type d'emplois**

<b>Modalités</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion</b>
<b>Aucun</b>	26	0.175
<b>Certains d'entre eux</b>	359	0.299
<b>La majorité d'entre eux</b>	355	0.2958
<b>Tous</b>	325	0.270
<b>Ne sait pas</b>	139	0.1158
<b>Nombre d'observations</b>	1200	1

*Source : Auteur à partir des données de Afrobarometer (2014/2015)*

Le paiement des impôts est assujéti à des contraintes autres qu'étatiques. Parmi ces contraintes se trouve la perception de la corruption dans les institutions publiques. Le tableau précédent montre que parmi les individus interrogés, plus de la majorité (71%) pensent que la corruption est beaucoup ancrée dans les institutions responsables de la corruption, tandis que moins de 18% pensent qu'il n'existe aucune corruption au sein de ces institutions. La perception de la corruption dépend beaucoup du secteur d'activité dans lequel les travailleurs évoluent.

#### IV. Présentation et interprétation des résultats des estimations

##### IV.I. Résultats de l'estimation du modèle logit d'une attitude de conformité fiscale avec effets marginaux

Tableau 5 : Équation de régression de l'attitude de conformité fiscale

Variabes	Coeff.
<i>Nature de l'Activité</i>	
Emploi Informel	-0.066** (0.03179)
<i>Genre</i>	
Masculin	-0.0237 (0.0291)
Âge	0,0002 (0.00013)
<i>Religion</i>	
Catholique	-0.0322 (0.03393)
protestant	0.15185*** (0.0498)
Musulman	0.02504 (0.04358)
<i>Confiance dans les institutions</i>	
Confiance aux services de la présidence de la république/Service du Premier Ministre	0.0117 (0.01016)
Confiance au parlement	-0.00122 (0.0098)
Confiance à la Structure responsable des Élections	0.00427 (0.00911)
Confiance à la structure responsable de la collecte des impôts	-0.00288 (0.00848)
Confiance aux élus locaux	-0.00424 (0.0081)
Confiance au parti au pouvoir	-0.00602 (0.00917)
Confiance aux partis d'opposition	-0.0142* (0.00843)
Confiance à la police	0,0287** (0,01369)
Confiance à l'armée	-0.0141 (0.0114)
Confiance à la Justice	0.00035 (0.01062)
<i>Perception de la corruption</i>	
Corruption des services de la Présidence de la république/Services du Premier Ministre	-0.00771 (0.00782)
Corruption des membres du parlement	0.0126 (0.0095)

<b>Variabes</b>	<b>Coeff.</b>
<b><i>Nature de l'Activité</i></b>	
<b>Corruption des membres du Gouvernement</b>	0.0132 (0.01101)
<b>Corruption des Elus Locaux</b>	-0.02329*** (0.0086)
<b>Corruption de la police</b>	-0.00704 (0.01125)
<b>Corruption de la structure responsable de la collecte des impôts</b>	-0.0068 (0.0116)
<b>Corruption de la justice</b>	-0.0048 (0.0116)
<b><i>Offres des services publics/Accès aux infrastructures</i></b>	
<b>Accès à l'électricité</b>	-0.03127 (0.06813)
<b>Accès à l'eau</b>	0.0793 (0.0645)
<b>Accès au téléphone</b>	0.17384 (0.1299)
<b>Post office</b>	-0.05173 (0.04409)
<b>Accès à l'école</b>	-0.2147 (0.15032)
<b>Police station</b>	-0.0293 (0.0555)
<b>Accès aux infrastructures de santé</b>	-0.01032 (0.08218)
<b>Marché</b>	-0.0435 (0.06939)
<b>Police</b>	0.08491** (0.04409)
<b>Armée/soldat</b>	0.02586 (0.03821)
<b><i>Milieu de résidence</i></b>	
<b>Urbain</b>	-0.07028** (0.0363)
<b>Probabilité (Attitude de Conformité fiscale) =0,6344</b>	

*Erreurs Standard entre parenthèses\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1*

*Source : Auteur à partir des données d'Afrobarometer (2014/2015)*

**Tableau 6 : Analyse comparative de l'attitude de non-conformité fiscale et de conformité fiscale des travailleurs informels au Cameroun**

Variables	Conformité Fiscale	Non-Conformité Fiscale
	Coeff.	Coeff.
<i>Nature de l'Activité</i>		
<b>Emploi Informel</b>	-0,066** (0,03179)	0,2566* (0,1383)
<i>Genre</i>		
<b>Masculin</b>	-0,0237 (0,0291)	0,1085 (0,13045)
<b>Age</b>	0,0002 (0,00013)	-0,0001 (0,0006)
<i>Religion</i>		
<b>Catholique</b>	-0,0322 (0,03393)	0,0908 (0,1486)
<b>Protestant</b>	0,15185*** (0,0498)	-0,6985** (0,2899)
<b>Musulman</b>	0,02504 (0,04358)	-0,2984 (0,2083)
<i>Confiance dans les institutions</i>		
<b>Confiance aux services de la présidence de la république/Service du Premier Ministre</b>	0,0117 (0,01016)	-0,0545 (0,0466)
<b>Confiance au parlement</b>	-0,00122 (0,0098)	0,0255 (0,0443)
<b>Confiance à la Structure responsable des Élections</b>	0,00427 (0,00911)	-0,0538 (0,04162)
<b>Confiance à la structure responsable de la collecte des impôts</b>	-0,00288 (0,00848)	0,0229 (0,03811)
<b>Confiance aux élus locaux</b>	-0,00424 (0,0081)	-0,0065 (0,0363)
<b>Confiance au parti au pouvoir</b>	-0,00602 (0,00917)	0,0203 (0,0409)
<b>Confiance aux partis d'opposition</b>	-0,0142* (0,00843)	0,0582 (0,03790)
<b>Confiance à la police</b>	0,0287** (0,01369)	-0,1509** (0,0626)
<b>Confiance à l'armée</b>	-0,0141 (0,0114)	0,0751 (0,0505)
<b>Confiance à la Justice</b>	0,00035 (0,01062)	-0,0318 (0,04855)

*Source : Auteur à partir des données d'Afrobarometer (2014/2015)*

#### IV.II. Interprétation des résultats des estimations

Cette étude analyse les facteurs qui affectent la conformité fiscale au Cameroun. De manière spécifique, il s'agit d'évaluer l'effet des facteurs retenus dans la littérature tels que les caractéristiques individuelles et sociodémographiques, la confiance envers les institutions, la perception de la corruption, les offres des services publics ou l'accès aux infrastructures, le milieu de résidence, etc., dans leur attitude envers la taxe.

À cet effet, il est effectué deux analyses, une analyse simple des déterminants de la conformité fiscale avec le modèle logit binaire simple (tableau 5) et une analyse comparative entre l'attitude de conformité fiscale et l'attitude de non-conformité fiscale (tableau 6). Le comportement de conformité fiscale d'un individu prend la valeur 1 si l'individu a une bonne attitude de conformité fiscale et 0 sinon. Les résultats des deux analyses sont présentés simultanément dans la suite de l'étude de manière à faire une évaluation simultanée de la non-conformité fiscale et de la conformité fiscale.

De façon globale, ces résultats suggèrent que les facteurs retenus dans ce modèle expliquent à 63% l'attitude de conformité fiscale. Néanmoins, certains facteurs sont plus significatifs que d'autres (le type d'emploi, la religion chrétienne, la confiance dans certaines institutions, telles que la police, les partis politiques, la perception de la corruption dans certaines institutions telles que les élus locaux, l'offre de services publics telle que la police) dans l'explication de l'attitude de conformité fiscale au Cameroun.

Les individus qui travaillent dans le secteur informel ont moins de chance (-6%) d'avoir une attitude de conformité fiscale par rapport aux individus qui travaillent dans le secteur formel. Ces résultats sont conformes aux travaux empiriques précédents qui montrent que les personnes travaillant dans le secteur informel sont encore moins susceptibles que les autres d'avoir une attitude de conformité fiscale.

S'agissant des caractéristiques individuelles, elles ont un effet négatif et significatif sur la conformité fiscale des travailleurs informels de façon générale, à l'exception de l'âge, qui n'a aucun effet sur l'attitude de conformité fiscale des individus. En effet, les hommes ont moins de 2% de chance que les femmes d'avoir une attitude de conformité fiscale, de même que les travailleurs informels ont moins de chance (-6%) d'avoir une attitude de

conformité fiscale que les travailleurs formels. En outre, le fait d'être chrétien augmente de 15% les chances d'avoir une attitude de conformité fiscale tandis que les musulmans ont moins de 29% de chance d'avoir une attitude de non-conformité fiscale.

S'agissant des facteurs institutionnels, le manque de confiance envers les institutions et la corruption au sein de certaines d'entre elles a un effet négatif toutefois non significatif sur l'attitude de conformité fiscale des individus. En effet, les individus manquent de confiance dans toutes les institutions publiques en général, et envers la police, les institutions responsables de la collecte des impôts et les élus locaux, à cause notamment de la corruption qu'ils estiment présente dans ces institutions. En particulier, l'augmentation de 1% des contrôles de police ou la vérification du paiement effectif des impôts accroît de 24% les chances de conformité fiscale, de même, la réduction de 1% de la corruption dans ces institutions pourrait permettre une augmentation de 2% de l'attitude conformité fiscale des individus.

Toujours dans le même sens, l'on a identifié qu'en plus des problèmes infrastructurels, certains services particuliers réduisent l'attitude de non-conformité fiscale, notamment les services d'eau (-20%), de téléphone (-76%), les services de santé (-14%), les services de police (-24%), et de l'armée (-6%). L'étude montre que ce sont là des points sur lesquels un accent particulier devrait être mis, afin de renforcer l'attitude de conformité des travailleurs informels. Enfin, l'étude montre que le milieu de résidence influence négativement et significativement l'attitude de conformité fiscale, en particulier la résidence en milieu urbain réduit de 7% l'attitude de conformité fiscale par rapport à la résidence en milieu rural. L'informalité étant plus représentée en milieu urbain qu'en milieu rural, on comprend aisément que ces individus arrivent plus facilement à échapper au paiement des impôts et taxes que les autres.

En somme, l'analyse des facteurs pouvant affecter la conformité fiscale des travailleurs informels montre qu'il existe plusieurs facteurs pouvant expliquer l'attitude de conformité fiscale des travailleurs informels. Toutefois, certains facteurs sont plus significatifs que d'autres. Singulièrement, les facteurs déterminants l'attitude de conformité fiscale des travailleurs informels sont : le type d'emploi, la religion chrétienne, la confiance dans certaines institutions (la police, les partis politiques), la perception de la corruption dans certaines institutions (les élus locaux, les structures

chargées de la collecte des impôts) l'offre de services publics (l'accès à l'eau, au téléphone, aux soins de santé, aux services de police, et de l'armée).

## **Conclusion**

Ce papier était consacré à l'analyse des déterminants de la conformité fiscale des acteurs informels, en analysant le rôle que joue la perception du système fiscal en général et de la société en particulier dans leur attitude de conformité.

Afin de mener à bien cette analyse, deux approches ont été mobilisées, une approche statistique et une approche économétrique, qui ont consisté à estimer par la méthode des Maximum de vraisemblance une équation logit binaire de l'attitude de conformité fiscale (ACF), tout en faisant une analyse comparative avec l'attitude de non-conformité fiscale.

De façon globale, il ressort qu'il existe plusieurs facteurs déterminants de l'attitude de conformité fiscale des travailleurs informels à savoir le type d'emploi, la religion chrétienne, la confiance envers certaines institutions, la perception de la corruption dans certaines institutions, l'offre de services publics.

Au regard de ce qui précède, on peut regrouper en trois les facteurs, les déterminants de la conformité fiscale des individus et celles des emplois informels en particulier. Il s'agit des facteurs individuels, des facteurs institutionnels ou des infrastructures et des facteurs régionaux. Ces résultats conduisent à la formulation d'une politique économique visant trois aspects à savoir la mise en place d'une éducation à l'impôt, la mise en place des structures et des services de suivi et de collecte des impôts et l'adaptation des services publics offerts grâce à l'impôt aux populations visées.

## Bibliographie

- Akinboade, O. A. (2015). Correlates of Tax Compliance of Small and Medium Size Businesses in Cameroon *Managing Global Transitions 13 (4): 389–413*.
- Ali, M., Fjeldstad, O.-H. and Sjørusen, I.H. (2014). To Pay or Not to Pay? Citizen's Attitudes towards Taxation in Kenya, Uganda, Tanzania and South Africa. *World Development 64: 828-42*.
- Allingham, M., G. and Sandmo, A. (1972). Income tax evasion: a theoretical analysis. *Journal of Public Economics*, , vol. 1, issue 3-4, 323-338.
- Alm, J. (2012). “Measuring, Explaining, and Controlling Tax Evasion: Lessons from Theory, Experiments, and Field Studies”, *International Tax and Public Finance 19, 54–77*.
- Alm, J. and B. Torgler (2006). “Culture Differences and Tax Morale in the United States and in Europe”, *Journal of Economic Psychology 27, 224–246*.
- Amemiya, T. (1985). *Advanced Econometrics. Cambridge, Mass. Harvard University Press*.
- Araujo-Bonjean, C., et Chambas G. ((2003) Taxing the urban unrecorded economy in sub-Saharan Africa Communication for the “Hard to Tax” Conference in Atlanta. CERDI, *Etudes et Documents 16*.
- BIT (2016). Étude sur la Migration de l'Économie Informelle vers l'Économie Formelle : Proposition de Stratégie pour le Groupement Inter-Patronal du Cameroun.
- Chipeta, C. (2002). The Second Economy and Tax Yield in Malawi. *Research Paper 113, African Research Consortium, Nairobi*.
- Coolidge, J. and Ilic, D. (2009). Tax compliance perceptions and formalization of small businesses in South Africa. *World Bank Policy Research Working Paper*

- Series*, 4992, Washington DC: World Bank.
- Djankov, S., Ganser, T., McLiesh, C., Ramalho, R., et Shleifer, A. (2010). The effect of corporate taxes on investment and entrepreneurship. *American Economic Journal: Macroeconomics*, 2(3): 31-64.
- Doerrenberg, P. (2015). Does the use of tax revenue matter for tax compliance behavior? *Economics Letters*, 6619.
- Ebifuro O., Mienye E., et Odubo T. V. (2016). Application of GIS in Improving Tax Revenue from the Informal Sector in Bayelsa State. *Nigeria International Journal of Scientific and Research Publications*, 6(8).
- Fjeldstad, O.-H. (2016). What Have We Learned About Tax Compliance in Africa? *ICTD Summary Brief Number 8*.
- Fjeldstad, O.-H., Schulz-Herzenberg C., and Hoem S., I. (2012). People's Views of Taxation in Africa: A Review of Research on Determinants of Tax Compliance. *ICTD Working Paper 8*.
- Fomba, K. B. (2012). Contrats de travail et segmentation du marché du travail dans le secteur manufacturier camerounais. *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 88 (2).
- Gahramanov E. (2009). The Theoretical Analysis of Income. *Tax Evasion Revisited Economic Issues*, 14(1).
- Gautier J.-F. (2000). L'informel est-il une forme de fraude fiscale ? Une analyse micro économétrique de la fraude fiscale des microentreprises à Madagascar. *DOCUMENT DE TRAVAIL DT/2000/0*.
- Hurlin, C. (2003). Économétrie des Variables Qualitatives: Polycopié de Cours.

- Institut National de la Statistique (INS).(2012), Rapport principal deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI), Phase 1 : Enquête sur l'emploi, Cameroun.
- Isbell, T. (2017). Tax compliance Africans affirm civic duty but lack trust in tax department. *Afrobarometer Policy Paper*, 43.
- Joshi, A., Prichard, W., et Heady, C. (2014). Taxing the Informal Economy: The Current State of Knowledge and Agendas for Future Research. *The Journal of Development Studies*, .
- Kira, R. A. (2017). An Evaluation of Governments' Initiatives in Enhancing Small Taxpayers' Voluntary Tax Compliance in Developing Countries. *International Journal of Academic Research in Accounting, Finance and Management Sciences*, 1(7): 253–267
- Loeprick, J. (2009). Small Business Taxation: Reform to Encourage Formality and Firm Growth, Investment Climate in Practice. *Business Taxation*, 1. Washington DC.
- Mwakalobo, A. B. S. (2015). Dynamics of Revenue Generation in Tanzania, Kenya and Uganda: A Co-integration and error-correction modeling approach. *African Journal of Economic Review*, 2(3).
- Nguimkeu P. (2014). A structural econometric analysis of the informal sector heterogeneity. *Journal of Development Economics*, 107 175–191
- Pappada, F. and Zylberberg, Y. (2017). Pappadá, F., & Zylberberg, Y. (2017). Austerity and tax compliance. *European Economic Review*, 100, 506-524.
- Tamba, I. (2015). Bureau International du Travail (BIT), Transition de l'Économie Informelle vers l'Économie Formelle au Cameroun, Yaoundé : BIT
- Williams, C., et al. (2015). Determinants of the Level of Informality of Informal Micro-Enterprises: Some Evidence from the City of Lahore, Pakistan. *World*

*Development.*

World Bank (2017). *Doing Business 2017: Equal Opportunity for All*, Washington, DC.

Yesegat, W. A. and Fjeldstad, O.-H. (2016). Business People's Views of Paying Taxes in Ethiopia. *ICTD Working Paper 43*.

Yetna, (2009). Le secteur informel, fiscalité et équité, l'exemple du Cameroun. *STATECO, 104, 2009*.

Yitzhaki, S. (1974). A Note on Income Tax Evasion: A Theoretical Analysis. *Journal of Public Economics*. 3(2), 201-202.